

## 🚧 Avis aux administrés : Organisation de la course « Classic Cœur de Brenne »

La municipalité de Martizay a le plaisir d'accueillir le départ de la course cycliste « **Classic Cœur de Brenne** » le **samedi 7 mars 2026**.

Afin d'assurer la sécurité des compétiteurs et de permettre l'installation des structures de départ, des modifications temporaires de circulation et de stationnement sont nécessaires.

### 🚗 Rue de Verdun (RD 18)

La Rue de Verdun sera le centre névralgique de l'événement. En conséquence :

**Circulation interdite** : La voie sera privatisée et fermée à tous les véhicules de **11h00 à 14h00**.

**Stationnement interdit** : Le stationnement sera strictement interdit sur l'ensemble de la rue **durant toute la journée** du samedi 7 mars.

### 🏠 Rue de la Poste

Pour faciliter le passage du peloton lors du départ réel de la course :

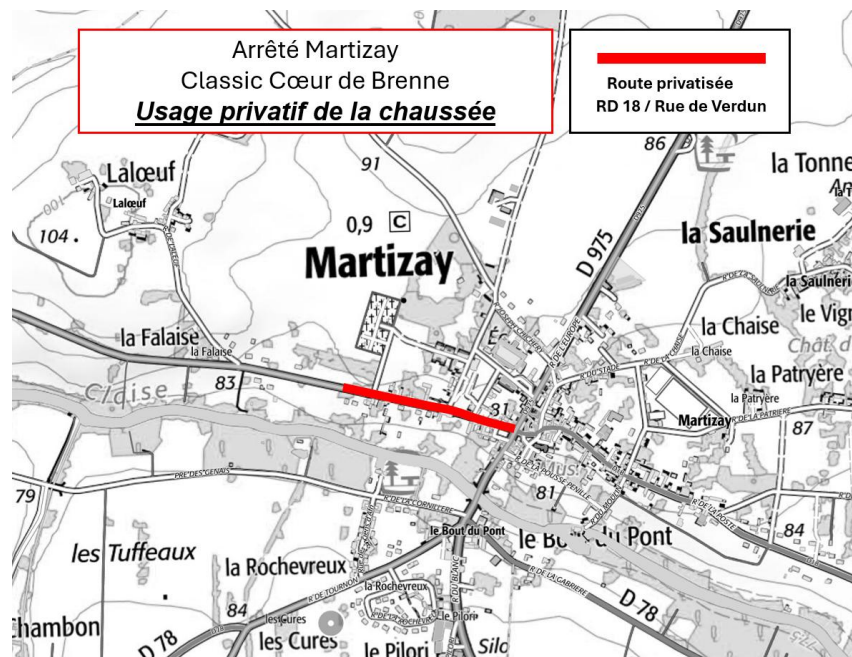
**Stationnement fortement déconseillé** : Nous sollicitons votre civisme pour éviter tout stationnement dans la Rue de la Poste entre **13h45 et 14h15**.

Cette mesure vise à garantir une chaussée dégagée pour la sécurité des coureurs lors de leur mise en élan.

### 📄 Informations complémentaires

Nous avons conscience des désagréments occasionnés et nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration pour le rayonnement sportif de notre commune. Nous invitons l'ensemble des habitants à venir encourager les coureurs lors de ce départ spectaculaire.

L'équipe d'organisation / Berry Brenne Cycling Events



## 🚧 Avis aux administrés : Organisation de la course « Classic Cœur de Brenne »

La municipalité de Martizay a le plaisir d'accueillir le départ de la course cycliste « **Classic Cœur de Brenne** » le **samedi 7 mars 2026**.

Afin d'assurer la sécurité des compétiteurs et de permettre l'installation des structures de départ, des modifications temporaires de circulation et de stationnement sont nécessaires.

### 🚗 Rue de Verdun (RD 18)

La Rue de Verdun sera le centre névralgique de l'événement. En conséquence :

**Circulation interdite** : La voie sera privatisée et fermée à tous les véhicules de **11h00 à 14h00**.

**Stationnement interdit** : Le stationnement sera strictement interdit sur l'ensemble de la rue **durant toute la journée** du samedi 7 mars.

### 🏠 Rue de la Poste

Pour faciliter le passage du peloton lors du départ réel de la course :

**Stationnement fortement déconseillé** : Nous sollicitons votre civisme pour éviter tout stationnement dans la Rue de la Poste entre **13h45 et 14h15**.

Cette mesure vise à garantir une chaussée dégagée pour la sécurité des coureurs lors de leur mise en élan.

### 📄 Informations complémentaires

Nous avons conscience des désagréments occasionnés et nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration pour le rayonnement sportif de notre commune. Nous invitons l'ensemble des habitants à venir encourager les coureurs lors de ce départ spectaculaire.

L'équipe d'organisation / Berry Brenne Cycling Events

